



Conférence mondiale de la Décennie
des Nations Unies pour la femme :

Egalité, développement et paix

Copenhague, Danemark
14-30 juillet 1980

UN/CONF.94/CONF.94

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.94/L.2*/
13 juillet 1980

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RAPPORT DES CONSULTATIONS PREALABLES A LA CONFERENCE,
TENUES AU BELLA CENTER, A COPENHAGUE

1. Les consultations préalables à la Conférence se sont tenues le 13 juillet 1980 au Bella Center à Copenhague. A ces consultations pouvaient prendre part les représentants de tous les Etats invités à participer à la Conférence.
2. Mme Maimouna Kane (Sénégal), Présidente du Comité préparatoire de la Conférence, a présidé les consultations.
3. Les consultations portaient sur les questions suivantes ^{1/}
 1. Ouverture de la Conférence (point 1 de l'ordre du jour provisoire de la Conférence) ^{2/}
 2. Election du Président de la Conférence (point 2)
 3. Adoption du règlement intérieur (point 3)
 4. Adoption de l'ordre du jour (point 4)
 5. Election des membres du Bureau autres que le Président (point 5)
 6. Questions d'organisation (point 6)
 - i) Affectation des points de l'ordre du jour aux grandes commissions et organisation des travaux
 - ii) Pouvoirs des représentants à la Conférence : nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

^{1/} Des notes se rapportant à ces questions ont été distribuées (voir A/CONF.94/PRE-CONF/L.1).

^{2/} Pour l'ordre du jour provisoire de la Conférence, tel qu'il a été approuvé par le Comité préparatoire, et les notes s'y rapportant, voir A/CONF.94/1.

^{*} Les recommandations venant s'ajouter à celles citées dans le présent document feront l'objet d'un additif.

7. Adoption du rapport de la Conférence (point 11)

8. Election de leur Bureau par les grandes commissions.

4. Le Secrétaire de la Conférence a donné à l'intention des délégations des renseignements sur le programme pour la séance d'ouverture et sur les dispositions en matière d'organisation prises par le secrétariat et le gouvernement hôte sur le lieu de la Conférence.

5. Après examen des questions énumérées ci-dessus, il a été décidé de faire à la Conférence les recommandations ci-après.

a) Election du Président de la Conférence

6. Il est recommandé que la Conférence élise par acclamation Son Excellence Madame Lise Østergaard, chef de la délégation du Danemark et Ministre des affaires culturelles, comme Présidente de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix.

b) Adoption du règlement intérieur

7. Il est recommandé que la Conférence adopte le règlement intérieur provisoire proposé par le Comité préparatoire (A/CONF.94/2), sous réserve d'une modification de l'article 6, qui devrait se lire comme suit :

"La Conférence élira un président, un vice-président chargé de la coordination et 23 autres vice-présidents, et un rapporteur général, ainsi qu'un président pour chacune des grandes commissions visées à l'article 42. Chaque grande commission élira trois vice-présidents et un rapporteur."

c) Adoption de l'ordre du jour

8. Il est recommandé que la Conférence adopte l'ordre du jour provisoire proposé par le Comité préparatoire (A/CONF.94/1).

d) Election des membres du Bureau autres que le Président

9. Il est recommandé que le Bureau de la Conférence comprenne en tout 28 membres, répartis comme suit et que chaque groupe régional reçoive l'un des 5 sièges principaux de la Conférence :

Etats d'Afrique	8 membres
Etats d'Asie	6 membres
Etats d'Europe orientale	4 membres
Etats d'Amérique latine	5 membres
Etats d'Europe occidentale et autres Etats	5 membres.

[On trouvera les autres recommandations concernant l'élection des membres du bureau autres que le Président dans l'additif au présent document]

e) Questions d'organisation

i) Affectation des points de l'ordre du jour aux grandes commissions et organisation des travaux

[On trouvera les recommandations concernant l'affectation des points de l'ordre du jour aux grandes commissions et l'organisation des travaux dans l'additif au présent document.]

10. Il est en outre recommandé :

a) que l'horaire des réunions soit normalement fixé de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, et que ces réunions commencent à l'heure;

b) que la liste des orateurs pour le débat général soit close le mercredi 16 juillet à 18 heures;

c) que le débat général ait lieu au cours des séances plénières qui commenceront à partir du mardi 15 juillet au matin, et qu'il n'y ait pas de débat général au sein des grandes commissions;

d) que la durée limite des déclarations dans le débat général soit de 15 minutes pour les participants et de 5 minutes pour les observateurs représentant des organisations non gouvernementales, conformément à la résolution 33/189 du 29 janvier 1979 de l'Assemblée générale et à l'article 58 du règlement intérieur, respectivement;

e) que les interventions en vertu du droit de réponse soient faites en fin de journée toutes les fois que deux réunions ont été prévues pour cette journée et qu'elles sont consacrées à la même question;

f) que le débat général soit clos d'ici le mercredi 23 juillet.

ii) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

11. Il est recommandé que, selon l'article 4 du règlement intérieur, la Conférence nomme la Belgique, la Chine, le Congo, l'Equateur, les Etats-Unis d'Amérique, le Pakistan, le Panama, le Sénégal et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs, étant entendu qu'en l'absence d'un Etat, la Conférence devra le remplacer par un autre Etat du même groupe régional et désigné par ce groupe.

f) Adoption du rapport de la Conférence

12. Il est recommandé que, selon l'usage des précédentes conférences de même nature des Nations Unies, le rapport de la Conférence comprenne les décisions de la Conférence, un bref historique des événements ayant mené à la convocation de la Conférence, les actes de la Conférence, y compris un résumé du débat général et des principaux thèmes traités par les grandes commissions, et des informations sur l'organisation de la Conférence.

13. Il est en outre recommandé que, selon l'usage des conférences précédentes, chaque groupe régional désigne, pour le mardi 15 juillet à 12 heures, deux personnes qui, en qualité d'"amis du Rapporteur général", aideront ce dernier à élaborer le projet de rapport de la Conférence.

g) Election de leur Bureau par les grandes commissions

14. Il est recommandé que chaque grande commission élise ses trois vice-présidents et son rapporteur à sa première séance, tenue le mardi 15 juillet après-midi, compte tenu de la recommandation du Comité préparatoire, selon laquelle chaque groupe régional devait être représenté au bureau de chacune des grandes commissions.

15. Il est recommandé en outre que si le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir, les commissions les élisent par acclamation.